Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > 5 éleveurs néo-aquitains en lice pour le Prix National de l'agrobiodiversité (...)



5 éleveurs néo-aquitains en lice pour le Prix National de l'agrobiodiversité animale

jeudi 1er février 2018, par lpe

Aujourd'hui, plus de 80% des races locales françaises sont considérées comme menacées d'abandon pour l'agriculture [1]. Mobilisés pour sauver le patrimoine génétique français, 24 éleveurs et associations ont présenté leur candidature pour la 6e édition du Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale 2018, un chiffre record.

En Nouvelle-Aquitaine, 5 candidats vont concourir :

- L'Association pour la Sauvegarde de la Poule de Barbezieux (16)
- Thomas Duguy, éleveur de Chevaux de Trait Poitevin à Blanzay sur Boutonne (17)
- Christophe Guenon, éleveur de vaches de race bordelaise à Léognan (33)
- L'Association Nationale de l'Anglo-Arabe (chevaux) à Sames (64)
- Léa Turcat, éleveur de chèvre poitevine & chèvre à cou clair du Berry à Frontenay Rohan Rohan (79)

Lancé en 2012 par Ceva Santé Animale et la Fondation du patrimoine, et placé sous le haut patronage du ministère de l'agriculture, ce concours récompense les éleveurs français qui s'engagent pour préserver les races régionales d'animaux d'élevage en voie d'extinction, à l'image de la Vache Bordelaise, la Chèvre des Fossés, La Poule Grise du Vercors, Le Mouton des Landes de Bretagne, La Poule de Barbezieux ou encore l'Âne des Pyrénées.

Trois critères majeurs sont évalués : la dimension économique du projet, son impact social et environnemental sur le territoire et les actions de sensibilisation et de communication autour d'une race à préserver.

En cinq ans, le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale a permis de mettre en lumière plus de 170 initiatives régionales françaises et de soutenir 16 éleveurs lauréats.

D'une dotation totale de 20 000 €, le prix 2018 sera remis le mercredi 28 février lors du <u>Salon</u> <u>International de l'Agriculture</u>.

Cette année, 9 régions françaises sont représentées : Nouvelle-Aquitaine (5 candidats), Occitanie (5), Bretagne (4), Pays-de-la-Loire (3), Normandie (3), Auvergne-Rhône-Alpes (1), Centre (1), Corse (1), Hauts-de-France (1)... Valorisant près de 40 espèces différentes dont 12 races de gallinacés, 10 bovines, 6 équidés, 6 ovines, 3 caprines et 2 porcines.

À PROPOS:

- Créé en 1999, Ceva Santé Animale est un groupe vétérinaire mondial spécialisé dans la recherche, le développement, la production et la commercialisation de produits pharmaceutiques et de vaccins pour les animaux de compagnie et d'élevage (ruminants, porcs, volailles). Présente dans 110 pays, cette Entreprise française de Taille Intermédiaire (ETI) affiche tous les ans une croissance à deux chiffres pour atteindre un chiffre d'affaires de 912 M€ en 2016 (+10% à périmètre et taux de change constants). À ce jour, Ceva Santé Animale emploie plus de 5 000 personnes dans le monde dont un tiers sur ses sites français basés dans le sud-ouest et le grand ouest dont Libourne (33) Siège social, filiale France et site de production. Le

management et les salariés sont, depuis 2007, les actionnaires majoritaires de Ceva Santé Animale qui est présidé par le Dr Marc Prikazsky. Site Internet : www.ceva.com

- La Fondation du patrimoine est la première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État. Organisme sans but lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996 et reconnu d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel. Depuis sa création, plus de 28 000 projets ont déjà été soutenus sur tout le territoire et plus de 2 milliards d'euros de travaux ont été engagés. Plus : www.fondation-patrimoine.org